

Née le 26. 2. 1856, la jeune fille avait été mise à l'âge de 15 ans en pension à Ruestroff (Lorraine). En 1876 elle fit un séjour à Longuyon.

De bonne heure elle avait appris le piano, à la grande joie de son oncle Schrobilgen qui, la sachant travailler les sonates de Mozart, lui écrivit : « C'est non seulement un profitable exercice, mais c'est l'école de la poésie musicale. C'est avoir beaucoup fait que de savoir s'y plaire. »

Malgré son grand âge — il approchait de ses 90 ans — Schrobilgen tint à assister au mariage de sa nièce pour laquelle il avait toujours fait preuve de la plus profonde sympathie (voir fascicule I, page 92).

Depuis la veille de cette cérémonie, Léon Buck était seul propriétaire de la librairie de la rue du Curé, l'immeuble ne lui appartenant qu'en indivision avec ses frère et sœur.

Il adjoignit à ce commerce l'imprimerie, trois jours après la mort de sa mère, le 9. 11. 1889.

Imprimerie de la Cour depuis le 3. 12. 1878, la maison avait reçu le titre de « Librairie-Imprimerie de la Cour » le 4. 8. 1883 avec droit de faire usage des armes du roi grand-duc. C'est la raison pour laquelle, pendant de longues années, la façade de la maison de la rue du Curé était ornée des armoiries hollandaises et luxembourgeoises.

Sans conteste Léon Buck vécut pendant la période la plus mouvementée de l'imprimerie en Luxembourg tant au point de vue des questions sociales qu'à celui des perfectionnements techniques et de la marche des affaires en général. Le premier des contrats collectifs établis entre patrons-imprimeurs et compagnons date de 1897. Joseph Beffort, Léon Buck et son ami Emile Schreëll collaborèrent comme délégués des patrons.

Mais cet édifice social, que bien des branches de notre économie nationale enviaient à l'Imprimerie, était encore trop récent pour que tous les signataires eussent pu en intégrer l'esprit. Et déjà en janvier 1898, lorsque chacune des deux parties contractantes se déclara solidaire avec ceux de ses membres auxquels on reprochait mutuellement la violation du tarif, il en résulta la grève. Les ouvriers typographes en profitèrent pour réclamer la réduction de la journée de travail de 10 à 9 heures et une augmentation de 20% sur les salaires qui variaient entre 3,50 et 4,— francs par jour. La lutte dura huit mois.

Avec le commencement du nouveau siècle les affaires montrèrent tendance à sortir d'un marasme dans lequel elles pateageaient depuis deux ou trois lustres.

De son côté Léon Buck (qui occupait en 1899 15 typographes) avait essayé de réagir par la modernisation de son équipement : l'installation en 1895 d'une troisième grande presse (une Frankenthaler « Rhenania » fonctionnant à l'électricité\*), d'une stéréotypie à plat

\*) Pour l'année 1897, et pour tout le pays, on signalait déjà 30 presses mécaniques dont 27 marchaient à la vapeur ou au gaz et 3 à l'électricité.